

# OMPI



WO/PBC/11/14

ORIGINAL : anglais

DATE : 11 juin 2007

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

F

## COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET

**Onzième session**  
**Genève, 25 – 28 juin 2007**

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT  
DU PROJET D'ÉVALUATION BUREAU PAR BUREAU

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le 6 décembre 2006 Pricewaterhouse Coopers (PwC) a obtenu le contrat relatif à la réalisation de l'évaluation bureau par bureau. Le directeur général a créé le Comité directeur interne chargé du projet pour aider PwC dans la conduite de cette évaluation. Le plan du projet a été examiné et approuvé par le comité directeur et les travaux ont commencé immédiatement après une réunion de lancement officiel du projet qui a eu lieu le 11 décembre 2006. Dans les deux à trois semaines qui ont suivi, PwC a eu des entretiens avec la haute direction (les personnes qui rendent compte directement au directeur général). Le 10 janvier 2007 ces entretiens étaient terminés. Les informations recueillies et la compréhension acquise par PwC au travers de cette série d'entretiens ont été partagées à titre préliminaire avec le Comité d'audit lors d'une réunion tripartite qui s'est tenue le 22 janvier 2007.
2. La réunion tripartite du 22 janvier 2007 a été suivie d'une réunion informelle d'information des États membres (WO/PBC/IM/DDA/07/), le 23 janvier 2007.
3. Le comité directeur a, tout au long du projet, tenu en interne un certain nombre de séances d'information à l'intention des chefs de programme (octobre 2006 et février 2007), du Conseil du personnel (octobre 2006 et avril 2007) et de l'ensemble du personnel (octobre 2006, janvier 2007, mars 2007 et avril 2007). Le personnel a été informé qu'il était

libre de prendre contact et de s'entretenir avec PwC comme il le jugeait bon. En outre, les messages mis en exergue au cours de ces séances étaient que le projet d'évaluation bureau par bureau offrait à l'Organisation une excellente occasion de procéder à une évaluation objective et impartiale de sa situation en matière de personnel et que le rôle du personnel et de la direction de l'OMPI était essentiellement de faire en sorte que tout soit mis en œuvre pour que l'entreprise extérieure sélectionnée procède à l'évaluation de façon professionnelle et bénéficie de la pleine coopération de l'ensemble des membres du personnel. Un site Web interne, auquel les employés de l'OMPI ont accès, est consacré au projet. Selon la méthode adoptée par PwC, plusieurs fonctionnaires et agents temporaires (plus de 200) ont participé à des entretiens structurés formels ou à des réunions de groupe. PwC a en outre réalisé quelque 90 entretiens individuels.

4. Depuis janvier 2007 le projet a initialement avancé conformément au plan. En février 2007 il a été clairement convenu avec PwC du contenu du résultat intermédiaire à livrer le 30 mars 2007, dont il serait tenu compte dans la préparation du programme et budget proposé. Or, les effectifs recommandés programme par programme dans le premier rapport reçu le 30 mars n'étaient pas – de l'avis du comité directeur – suffisamment justifiés pour que le Secrétariat de l'OMPI puisse utiliser ces données dans la préparation du programme et budget proposé. Un exposé concernant la gestion a été présenté par PwC au comité directeur le 26 mars 2007.

5. Le 27 mars 2007 PwC a également rencontré le Comité d'audit pendant sa quatrième session et lui a présenté un exposé. Le rapport du Comité d'audit (document WO/AC/4/2) a été distribué aux États membres le 20 avril 2007 sous couvert de la note verbale N.2770.

6. En avril PwC a poursuivi ses travaux visant le plan relatif aux ressources humaines. Après la réception d'un projet de plan relatif aux ressources humaines, le comité directeur en a examiné le contenu et a formulé des observations officielles par lettre datée du 7 mai 2007.

7. Le 16 mai 2007 PwC a livré son projet de rapport final. Celui-ci a été examiné et débattu par le comité directeur, dont les observations ont été transmises à PwC le 25 mai 2007. Les observations en question se fondaient sur la comparaison des produits reçus de PwC avec les composantes décrites dans le cadre d'exécution du projet. Les problèmes majeurs qui ressortaient de cette comparaison étaient que l'analyse des inadéquations et le plan relatif aux ressources humaines n'étaient pas aussi détaillés que le prévoyait le cadre d'exécution, que les deux scénarios du plan relatif aux ressources humaines, selon la croissance des systèmes d'enregistrement, n'avaient pas été fournis et que PwC n'avait pas effectué d'évaluation des principales modalités d'exécution des tâches, comme cela avait été convenu avec le comité directeur au début du projet. La communication du comité directeur à PwC a été transmise à tous les membres du Comité d'audit avec un exemplaire du projet de rapport final. Les membres du Comité d'audit et du comité directeur se réuniront le 25 juin 2007 pour examiner le projet de rapport final.

8. Le rapport final de PwC est attendu pour le 30 juin 2007 et sera distribué à tous les États membres.

9. *Le Comité du programme et budget est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.*

[Fin du document]